

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE L'ESPACE SCHENGEN ÉTENDUS À CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE).	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN <u>NON</u> SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN SOUMIS À UN VISA SCHENGEN
HIVER 2024/25 ALLEMAGNE, PAYS-BAS, BELGIQUE, FRANCE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE ALLEMAGNE, BELGIQUE, PAYS-BAS, FRANCE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE	PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU UK PAS de carte d'identité européenne acceptée, même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse étendus à Bulgarie, Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande) eTA POUR LE ROYAUME-UNI Les citoyens du Qatar qui se rendent au Royaume-Uni à partir du 15 novembre 2023 doivent avoir une eTA pour le Royaume-Uni. Les ressortissants des pays suivants peuvent déposer leur demande à partir de février 2024 : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman. Plus d'informations sur l'eTA Royaume-Uni : https://www.etauk.uk/	1/ PASSEPORT AYANT AU MOINS UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ARRIVÉE AU UK Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme : Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Saint-Marin / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taiwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela. * Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau" 2/ CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE Royaume-Uni, se référer au lien suivant : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE, DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNIS D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-ÉMIS AVANT L'EMBARQUEMENT Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les	1/ PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ + VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES d'une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni (SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RÉSIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN) VEUILLEZ NOTER : Les passagers soumis à l'obligation de visa Schengen mais résidant pleinement dans un pays Schengen et en possession d'un permis de séjour dans l'un des pays du traité Schengen, peuvent entrer avec un passeport valide + un permis de séjour valide. Ne sont pas acceptées les copies de renouvellement ou les documents temporaires pré-approuvés qui ne sont pas encore l'original du permis de séjour en plastique ; + 2/ CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI, se référer au lien suivant : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE, DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNIS D'UN VISA BRITANNIQUE PRÉ-ÉMIS AVANT L'EMBARQUEMENT Les passagers qui ne sont pas en possession d'un visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils acceptent de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné. Depuis le 15 novembre, les ressortissants du Qatar doivent demander un eTA pour le Royaume-Uni. Depuis le 22 février, les ressortissants de l'Arabie saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de la Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni. https://www.etauk.uk/ D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles auront été officialisées.

passagers ne pourront pas rester à bord sans le visa mentionné.

eTA POUR LE ROYAUME-UNI

Les citoyens du Qatar qui se rendent au Royaume-Uni à partir du 15 novembre 2023 doivent avoir une eTA pour le Royaume-Uni.
Les ressortissants des pays suivants peuvent déposer leur demande à partir de février 2024 : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman.

Plus d'informations sur l'eTA Royaume-Uni :
<https://www.etauk.uk/>

eTA POUR LE ROYAUME-UNI

Les citoyens du Qatar qui se rendent au Royaume-Uni à partir du 15 novembre 2023 doivent avoir une eTA pour le Royaume-Uni.
Les ressortissants des pays suivants peuvent déposer leur demande à partir de février 2024 : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman.

Plus d'informations sur l'eTA Royaume-Uni :
<https://www.etauk.uk/>